

Profil de baignade



BAIGNADE DE

COMMUNE DE *MAGNY sur TILLE*

Sommaire

Note d'information

Phase 1 : Etat des lieux

I. Zone de baignade

- Description
- Données sur la qualité de l'eau
- Contexte météorologique

II. Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

- Délimitation et description
- Inventaire des sources de pollution

Phase 2 : Diagnostic

I. Diagnostic pour tous les types de profils

II. Diagnostic: type 1

III. Diagnostic: type 2

IV. Diagnostic: type 3

Conclusion générale du diagnostic

Phase 3 : Mesures de gestion

- Mesures de gestion préventive des pollutions à court terme
- Plan d'action

Synthèse

Annexe 1 : Normes de qualité des eaux et classement des zones de baignade

Annexe 2 : La turbidité

Annexe 3 : La Dermatite

Annexe 4 : Exemple d'un hyétogramme

Annexe 5 : Exutoire et débit d'étiage

Annexe 6 : Classification de Strahler

Annexe 7 : Définition des différents types de pollution

Annexe 8 : L'Eutrophisation

Note d'information

Le dossier suivant devait être **complété avant le 1er février 2011**, au plus tard.
Il doit nous être renvoyé dans les plus brefs délais.

Les documents que nous vous demandons de fournir, doivent être intégrés en annexe, en précisant bien dans le dossier son numéro.
Si certaines questions ne vous concernent pas, vous le précisez et l'expliquez brièvement.

Vous avez la possibilité de faire appel à un bureau d'étude afin de créer ce dossier, et des subventions pourront vous être accordées par les Agences de l'eau.

Pour toute information supplémentaire, nous nous tenons à votre disposition.

Yves POSZWA
Technicien sanitaire
03 80 41 97 50
Délégation Territoriale de Côte d'Or
Pôle Prévention et Gestions des Risques et Alertes Sanitaires
Service Santé Environnement
2 Place des Savoirs
21 000 DIJON

Phase 1 : Etat des lieux

I) Zone de baignade

1.1- Description

1.1.1- Longueur, largeur, pente et profondeur

- ✚ Longueur et largeur de la zone de baignade en mètres : 90
- ✚ Superficie de la zone de baignade en hectare : 0,250
- ✚ Pente de la zone de baignade en mètre par mètre : 10%
- ✚ Profondeur moyenne de la zone de baignade en mètre : 1,5
- ✚ Profondeur maximale de la zone de baignade en mètre : 2,50

1.1.2- Nature de la plage et impact sur la transparence

- ✚ Nature de la plage (entourez la réponse correspondante) :
 - ♦ Vaseuse
 - ♦ Marécageuse
 - ♦ Sableuse
 - ♦ Rocheuse
 - ♦ Autre (précisez)

- ✚ La nature de votre plage influe-t-elle sur la transparence de l'eau ? (entourez la réponse correspondante)

Oui
- Non

1.1.3- Nature de la rive de la zone de baignade

- ✚ Les rives du plan d'eau sont-elles artificielles ou naturelles ?

Artificielle

1.1.4- Sens de circulation de l'eau

✚ Quel est le sens de circulation de l'eau ? Aucune, plan d'eau alimenté par la nappe phréatique.

1.1.5- Localisation des points de prélèvement du contrôle

sanitaire : Grand bain et petit bain -

1.1.6- Liste des usages de l'eau

✚ Quelles sont les activités, autres que la baignade, pratiquées aux abords de votre plan d'eau ? (entourez la ou les réponses correspondantes)

~ Pêche

~ Activités nautiques motorisées

~ Activités nautiques non motorisées

~ Autres (à préciser)

1.1.7- Végétation immergée ou émergée sur la zone de baignade

✚ Quelles espèces végétales sont présentes sur la zone de baignade et quelle est leur densité (forte, moyenne faible) ?

- Faible
-
-
-

1.1.8- Description des abords de la plage

✚ Quelles espèces végétales sont présentes aux abords de la zone de baignade et quelle est leur densité (forte, moyenne faible) ?

- Exemple : - Sapin → forte densité
- Saules → densité moyenne
- Peuplier → densité moyenne
-

✚ Occupation des sols :

1.1.9- Carte de la zone de baignade où tous les éléments 1.1.1- à 1.1.8 sont à reporter.(à joindre en annexe)

1.1.10- Photographie du site de baignade (à joindre en annexe)

1.1.11- Informations sur la fréquentation de la baignade

🚩 Quelle est la fréquentation de la zone de baignade? (moyenne de personnes par jour)

~ Printemps

~ Été 80 pers / jour

1.1.12- Durée de la saison balnéaire

🚩 Combien de temps dure la saison balnéaire ? 3 mois

1.1.13- Equipements sanitaires mis à dispositions des usagers

🚩 Quels sont vos équipements sanitaires ? (précisez la nature et le nombre de ces équipements)

- 3 WC
- 2 Douches (franches)
- 3 lavabos
- 4 cabines de vestiaire
-

1.1.14- Poste de secours (localisation sur la carte)

1

1.1.15- Accessibilité aux animaux

🚩 Les animaux domestiques ont-ils accès à la zone de baignade ? (rayez la mention inutile)

~Non

~~Oui~~

1.1.16- Voies d'accès et zone de stationnement éventuelles si présentes : (à localiser sur la carte, et à détailler (surface, capacité d'accueil, revêtement...))

2 zones de parking en herbe
Capacité environ 200 véhicules

1.1.17- Zone d'affichage (à localiser sur la carte et préciser les éléments affichés)

Tarifs d'entrée - Alimement
Tarifs location embarcations nautiques.

1.1.18- Eventuels problèmes d'accès à la baignade

✚ Y-a-t-il des problèmes d'accès à la baignade lors d'une période de sécheresse ?
(rayez la mention inutile)

~Non

~~Oui~~

✚ Si oui, pour quelle(s) raison(s)?

Rappel des pièces à joindre avec la description de la baignade :

- Schéma de la zone de baignade, et une carte, ou tous les éléments précédents sont reportés.
- une photographie du site de baignade

1.2 Données sur la qualité de l'eau

(Pour toutes les données d'analyses, il faudra préciser les sources et les références)

✚ Joindre en annexe l'ensemble des résultats récapitulés dans le tableau fournit en pièce jointe du courrier envoyé début 2010.

1.2.1- et 1.2.2- Classement national ancienne norme et classement nouvelle directive

✚ Donner le classement de votre eau de baignade par année, de la plus ancienne à la plus récente. (Entourez les réponses correspondantes, autant pour l'ancien que pour le nouveau classement).

	Ancien classement	Nouveau classement*			
	A	B	C	D	
Année N-3 :	A	B	C	D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
Année N-2 :	A	B	C	D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
Année N-1 :	A	B	C	D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »
Année N : (Année dernière)	A	B	C	D	« Excellente » « Bonne » « Suffisante » « Insuffisante »

✚ Combien y a-t-il eu de prélèvement, en moyenne, par an ?

8 prélèvements

✚ La tendance de votre eau de baignade est donc à : (entourez la réponse satisfaisante)

- L'amélioration
- La dégradation

- Stabilité

- Voir définition du « nouveau classement » Annexe 1. Ce classement n'est à préciser que pour l'année N.

1.2.3- Précisions sur la transparence

📌 Quelle était la turbidité de l'eau, (et les causes éventuelles en cas de turbidité élevée) ?

Années	Moyenne turbidité en NFU	Moyenne des transparences en NFU	Transparence la plus faible mesurée	Transparence la plus élevée mesurée	Causes pour les transparences faibles
N-3					
N-2					
N-1					
N (année dernière)					

1.2.4- à 1.2.7 : Episodes de formations de dépôts abondants et mousses, mise en évidence de cyanobactéries, de prolifération d'algues vertes, et de cas de dermatites.

📌 Remplir le tableau ci- dessous le plus précisément possible, on partira de l'année la plus ancienne à la plus récente.

Années	N-3	N-2	N-1	N(année dernière)
Y-a t-il eu une formation importante de dépôts ?	non	non	non	non
Y a-t-il eu une formation de mousse ?	non	non	non	non
Résultat d'analyse pour les cyanobactéries	non	non	non	non
Y a-t-il eu une prolifération d'algues vertes ?	non	non	non	non
Y a-t-il eu des cas de dermatites** détectés chez des baigneurs ? (si oui combien ?)	non	non	non	non

* Voir définition : Annexe 2

** Voir définition : Annexe 3

1.3 Contexte météorologique

Prendre en référence la station météo la plus proche du site de baignade
Collecter les informations auprès de météo France

Les informations demandées devront au minimum remonter jusqu'aux cinq dernières années.

1.3.1- Episodes de précipitations sur 5 ans

✚ Remplir le tableau ci-dessous :

Année	Total des précipitations annuelles en mm	Précipitations sur les mois de :				Nombre d'épisodes orageux entre mai et août
		mai	juin	juillet	août	
N-4						
N-3						
N-2						
N-1						
Année N (année dernière)						

✚ Précisez les dates et la pluviométrie des 10 jours les plus pluvieux durant l'ouverture de la baignade :

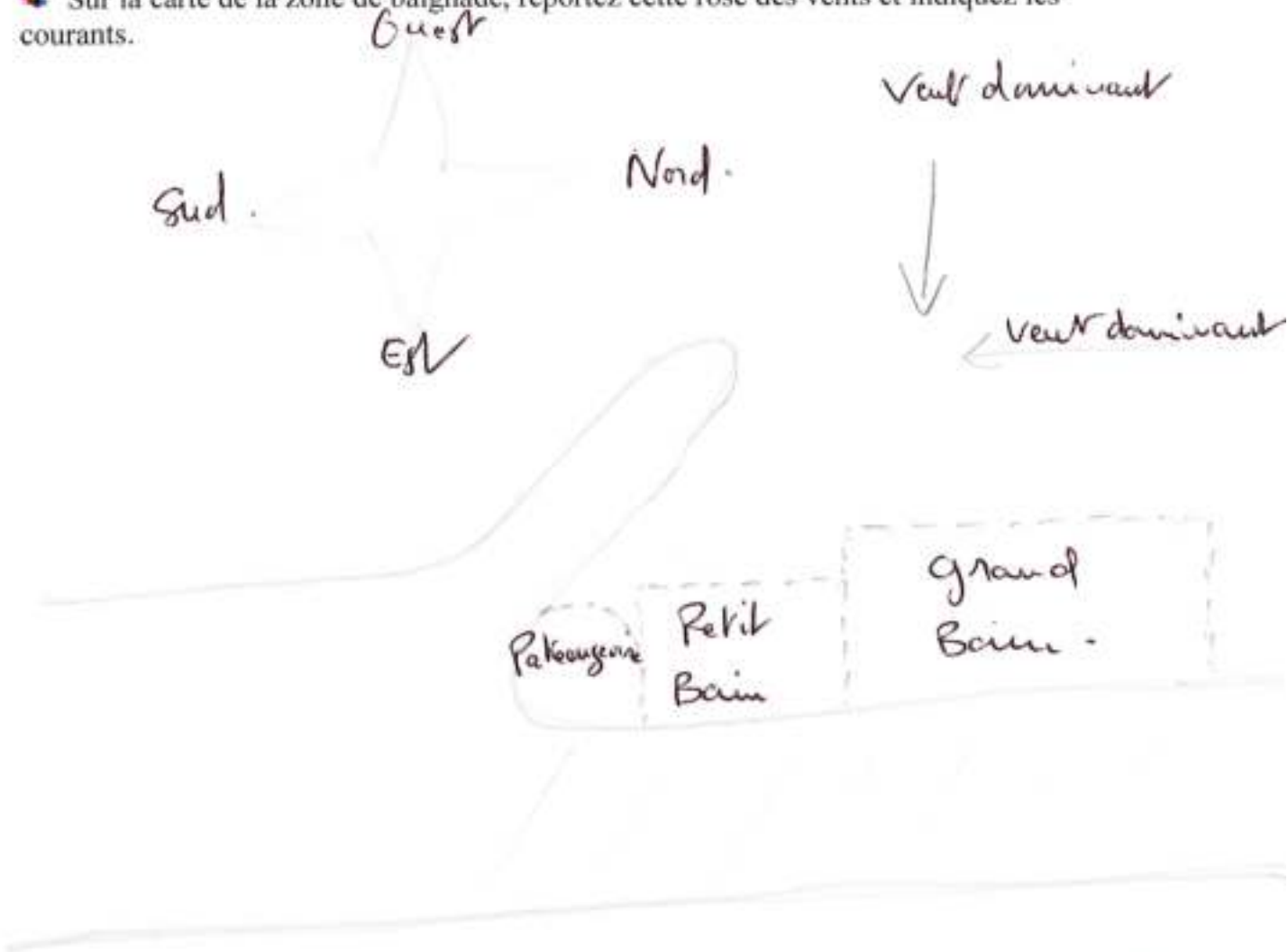
Dates	Précipitations pour ce jour

✚ Fournir si possible un hyétogramme* pour chacun des jours les plus pluvieux (intensité de pluies en fonction des heures).
(Voir un exemple : Annexe 4)

1.3.2- Vents et courants dominants

🚩 Fournir une rose des vents en annexe indiquant les vents dominants.

🚩 Sur la carte de la zone de baignade, reportez cette rose des vents et indiquez les courants.



Il n'y a aucun courant. (eau plate).

II) Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

Délimitation et description

🚩 Quelle(s) est/sont la/les source(s) antérieure(s), qui a/ont été à l'origine de la pollution des eaux de baignade ? (si le bassin versant de la zone de baignade est vaste, pour les sources éloignées, il faut tenir uniquement compte de celle(s) qui influ(ent) sur la qualité microbiologique de l'eau de baignade)

Années	Source(s) de pollution	Type de pollution
Dernière (1)	- - uéaut - -	- - - -
Année 2	- - uéaut - -	- - - -
Année 3	- - uéaut - -	- - - -
Année 4	- - uéaut - -	- - - -
Année 5	- - uéaut - -	- - - -

🚩 Après avoir décrit vos sources de pollution, placez- les sur une carte géographique ; en les reliant entre elles vous délimitez ainsi la zone d'étude.

2.1 Report de la zone d'étude sur une carte géographique

2.2 Données générales géographiques

- ✚ Décrire le relief avoisinant votre lieu de baignade (ou une carte de relief).

2.3 Données générales démographiques

- ✚ Quelle est la population vivant annuellement sur la zone d'étude de la baignade ?
- ✚ Quelle est la population saisonnière vivant sur la zone d'étude de la baignade ?

2.4 Caractérisation de la zone d'étude

2.4.1- Surface de la zone d'étude

- ✚ Quelle est la surface de la zone d'étude (en m^2) ?

2.4.2- Imperméabilisation

- ✚ Quelle est la surface imperméabilisée (en m^2) ? (toiture, parking, chaussée. . .) 1500
- ✚ Quel est le coefficient d'imperméabilité ? (C'est le rapport de la superficie imperméabilisée et de la superficie totale. Le coefficient d'imperméabilité est compris entre 0,1 et 0,9.)

2.4.3- Pente

- ✚ Quelle est la pente du bassin versant (en %) ? (C'est la pente du plus long chemin hydraulique.)

2.4.4- Débits

- ✚ Quel est le débit moyen annuel, à l'exutoire (en m^3/s) ?
- ✚ Quel est le débit d'étiage (en m^3/s) ? carte pluviale
- ✚ Quel est le débit de crue (en m^3/s) ?

✚ Caractériser le réseau hydrographique (vous pouvez utiliser la méthode de Strahler**).

carte pluvéographique

* Voir définition : Annexe 5

** Voir méthode de Strahler : Annexe 6

2.4.5 et 2.4.6 Typologie des activités et qualité des eaux rejetées

✚ Quelle est la typologie de l'activité agricole, industrielle, et urbaine ? (remplir le tableau ci-dessous)

Activités	Type	Qualité des eaux rejetées
Agricole	X	
Industrielle		
Zone urbaine		

2.4.7- Dynamique des écoulements en fonction des épisodes pluvieux

✚ Quelle est la fréquence des épisodes pluvieux sur les cinq dernières années ? (vous pouvez utiliser des graphiques)

✚ Quelle est l'importance d'une crue sur la zone d'étude ?

✚ Fournir, pour chaque crue, depuis cinq ans, un diagramme de crue.

✚ Après chaque crue, quelle a été la pollution microbiologique résultante ? (si possible fournir des analyses)

Pas de pollution avérée,

2.4.8- Occupation des sols

✚ Fournir un plan d'occupation des sols de la zone d'étude. (Vous pouvez utiliser la base de données « CORINE Land COVER » relative à l'occupation des sols sur <http://www.ifen.fr>)

III) Inventaire des sources de pollution

Lorsque vous mentionnerez des données sur les sources de pollutions, vous devrez préciser les sources et les références de ces données.

✚ Si vous possédez les documents suivants, il faut les inclure dans le profil en annexes :

- Schéma d'Assainissement et de Gestion des Eaux « SAGE » ; *site*
- Le Plan Local d'Urbanisme « PLU » ; *site*
- Le rapport de l'hydrogéologue agréé, si vous possédez un captage d'eau potable dans la zone d'étude ; *site mail*
- Une étude de votre agence de l'eau ; *ste Agence de l'Eau. (Mail)*
- Etude d'impact des stations d'épurations ; *Carle on*
- Etude d'impact des résiduaire urbaines ; *SMEREO*
- Dossier d'autorisation des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). *-*

✎ Remplir le tableau ci-dessous en cochant et remplissant les cases correspondantes :

[illegible]

* Voir définition : Annexe 7

3.1 Report de toutes les sources de pollution sur une carte

- ✚ Localiser sur une carte toutes les sources de pollution précédemment citées.

3.2 Eaux usées domestiques

3.2.1- Description du réseau de collecte

- Votre réseau de collecte des eaux usées est le type :

- Séparatifs *REV + REP*
- Unitaires
- *Assainissement autonome*

3.2.2- Description du fonctionnement des stations d'épuration

- De quel type est votre station d'épuration ? Description.

3.2.3- Description du fonctionnement des déversoirs d'orage

- Y a-t-il des déversoirs d'orage dans la zone d'étude ?

- Si, oui combien ?

- *Non*

3.2.4- Description du fonctionnement des postes de relevage

- Combien y a-t-il de poste de relevage sur la zone d'étude ?

Absence

3.2.5- Localisation des ouvrages de stockage de boues, matières de vidange et zone d'épandage

- Y a-t-il des ouvrages de stockage des boues sur la zone d'étude ?

- Y a-t-il des ouvrages de stockage de matières de vidange sur la zone d'étude ?

Absence

- Y a-t-il une ou des zones d'épandage sur la zone d'étude ?

- Non

- Si oui, combien et où ?

3.2.6- Localisation des zones d'assainissement non collectif

- Y a-t-il des assainissements non collectifs dans la zone d'étude ?

- Non

- Si oui, combien et où ? Fosse septique (aucune salle de restaurant)
Fosse éponge (sanitaires, puits).

3.3 Eaux Pluviales

3.3.1- Description du réseau de collecte

- Décrire votre système de collecte des eaux pluviales (buse, fossé, canalisation, . . .), si possible fournir un plan (sur la zone d'étude).

3.3.2- Evaluation de la sensibilité au ruissellement

- Donner le coefficient de ruissellement (sur la zone d'étude) soit le rapport entre la quantité d'eau ruisselée (écoulée) à la surface du sol et celle des précipitations.

3.3.3- Qualité des rejets et connaissance des zones impactées

- Quelle est la qualité du rejet des eaux pluviales (sur la zone d'étude) ?

Aucun rejet

- Y a-t-il un impact sur le milieu récepteur ? (Vous pouvez vous baser sur le schéma directeur des eaux pluviales.)

3.4 Activités agricoles

3.4.1- Connaissance de risques accidentels (liés à la localisation des activités tels que pâturages, stockages, épandage...)

- Y a-t-il des exploitations agricoles au sein de la zone d'étude ?
 - Non
 - Si oui, combien ? *Trois exploitants.*
- Avez-vous conscience, des risques majeurs, que représente une exploitation, des pâturages d'animaux, des stockages de matières dangereuses, ou des épandages agricoles, dans une zone à protéger.

3.4.2- Connaissance de risques liés à la pollution diffuse par ruissellement lors des épandages

- Pente des parcelles, périodes d'épandage, quantité épandue, distance par rapport aux cours d'eau...
Pas de cours d'eau - Pente nulle.

3.5 Activités industrielles

3.5.1- Connaissance des rejets susceptibles d'affecter la qualité des eaux de baignade

- Y a-t-il des rejets de type industriel ?
 - Non
 - Oui
- Si oui, à quel endroit et quelle est la nature et la qualité du rejet ?

3.5.2- Connaissance de l'historique du site industriel

non

3.6 Autres sources de pollution diffuses spécifiques

3.6.1- Conditions d'accès des animaux aux plages

Animaux interdits

3.6.2- Connaissance des rejets en provenance des ports de plaisance et des activités de loisirs

- Quel est le débit et la qualité de rejets des activités de loisirs (campings, centre équestre, mobil-home ...) ?

3.6.3- Connaissance des conditions d'ouverture et de fermeture des vannages des systèmes hydrauliques

3.6.4- Dépôts sauvages

- Y a-t-il des dépôts sauvages au sein de la zone d'étude ?

Non

- Si oui, quel est l'impact sur le milieu ?

3.6.5- Prolifération de cyanobactéries

- Si vos données d'analyses de la qualité de l'eau montrent des épisodes de prolifération de cyanobactéries ou d'algues, vous devez faire une liste des pollutions susceptibles d'avoir cet impact. Une synthèse des éléments serait préférable avec en particulier l'azote et le phosphore.

ARS quelques avertis

📌 Si dans la phase 1 : Etat des lieux, il a été mis en évidence un risque de prolifération de cyanobactérie, vous devez identifier la relation entre le milieu et la prolifération des cyanobactéries :

- Quantité de phosphore dans l'eau : 07, 09, 10, 11
- Quantité de nitrates dans l'eau : voir annexe -

- Y a-t-il présence de mousse :
 - Oui
 - ☒ Non
- Variation du PH :
 - La nuit :
 - Le jour :
- Variation de l'oxygène :
 - La nuit :
 - Le jour :
- Luminosité du lieu de baignade :
- Température extérieure moyenne :
 - Sur la saison balnéaire :
 - En hiver :
- A quel stade en est l'eutrophisation* de votre plan d'eau ?
 - Pas, ou peu d'eutrophie
 - Moyennement d'eutrophie
 - Stade avancé
 - Stade très avancé
- Voir définition : Annexe 8

3.7 Fréquentation de la zone de baignade et renouvellement de l'eau

3.7.1- Temps de renouvellement de l'eau

- Quelle est la vitesse de renouvellement de l'eau ?

3.7.2- Nombre moyen journalier de baigneurs et évolution en cours de la saison.

- Quelle est le nombre de baigneurs moyens présents quotidiennement sur le site ? *160 pers / Jour sur 8,5 mois* —
- Quelle sont les fréquentations maximale admissible et relevées sur le site ?

Fréquence maxi relevée 700 pers / Journée

Rappel : Toutes les sources de pollution doivent être localisées sur une carte.

Phase 2 : Diagnostic

A chaque fois que vous mentionnerez des données sur les sources de pollutions, vous devrez citer vos références et vos sources.

I) Diagnostic pour tous les types de profils

1- Classement et hiérarchisation des sources de pollution.

- ✚ Classer les sources de pollutions identifiées dans l'inventaire selon qu'elles soient « à court terme » ou « chronique » et les hiérarchiser selon leurs impacts sur la qualité de l'eau de baignade.

Origine de la pollution (organisme, collectivité...)	Hiérarchisation (n°1 = le plus d'impact)	Pollution à court terme*	Pollution chronique*
Aucune source de pollution identifiée			

*Voir définition : Annexe 7

- ✚ Quels sont les facteurs de déclenchement des rejets et/ou de dégradation de la qualité de l'eau ?

-
-
-
-
-

2- Liste des risques accidentels de pollution sur le bassin

- ✚ Lister les risques accidentels de pollution sur le bassin versant :

- Dysfonctionnement des assainissements identifiés
- Accident routier sur RD 109.
- Déversement agricole
-
-
-
-
-
-

3- Perspectives démographiques et leurs impacts.

- ✚ Faire une estimation de l'évolution démographique et répercuter l'impact sur les sources de pollutions (eaux usées et eaux pluviales).

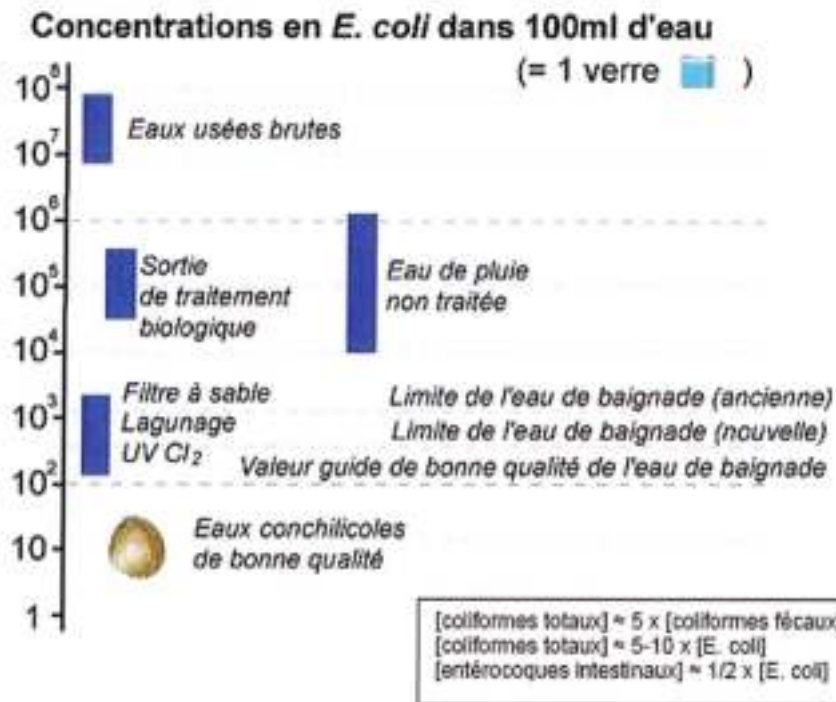
zone d'étude inconstructible classée NC 1

4- Conclusion générale.

II) Diagnostic : Type 1

🚩 La hiérarchisation se fera sur la base des valeurs caractéristiques de charge microbiologique selon le type de rejet.

Le diagramme suivant est proposée comme exemple :



Source : J.Duchemin – AESN– 2007- d'après guide de réutilisation des eaux usées OMS 2006, bibliographie personnelle, mesures de terrain, et rapports de SATESE.

III) Diagnostic : Type 2

📌 La hiérarchisation se fera à partir d'une analyse statistique de corrélation des données historiques de qualité de l'eau, des différentes sources de pollution et d'autres facteurs environnementaux (pluie, vent, circulation de l'eau . . .) Il est suffisant de prendre en compte les cinq dernières années.

Vous pourrez utiliser les données rentrées dans la phase 1, partie « II. Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution » à « Délimitation et description ».

Remplir les deux tableaux suivants :

Années	N (année dernière)	N-1	N-2	N-3	N-4
Sources de pollution		Aucune			
Qualité de l'eau (joindre analyses)		Excellent.			
Facteurs environnementaux (pluie, vent, circulation de l'eau...)					

Hierarchisation des sources de pollution :

[illegible]

✱ Conclusion (diagnostic sur la qualité de l'eau de baignade) :

IV) Diagnostic : Type 3

- 🔧 Mêmes tableau à remplir que pour le profil de type 2.
- 🔧 Faire en plus une modélisation de l'impact des sources de pollution (modèle dispersion hydrodynamique).

Vous pouvez utiliser le tableau ci- dessous :

Sources de pollution	Impacts (biologique, biochimique, . . .)

Conclusion (diagnostic sur la qualité de l'eau de baignade) :

Phase 3 : Mesures de gestion

I. Mesures de gestion préventive des pollutions à court terme

Les pollutions à court terme sont définies par l'article D 1332-15 du code de la santé publique. Les pollutions sont dites à court terme lorsqu'il y a un dépassement de l'une des valeurs seuils proposées par l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) soit :

- 660 UFC/100 ml pour les Entérocoques intestinaux *
- 1 800 UFC/100 ml pour les Escherichia coli *

* Voir définition et seuil : Annexe 1

1.1 Choix des indicateurs d'auto-surveillance choisis

✚ Selon votre plan d'eau et les analyses effectuées précédemment, listez les indicateurs à surveiller (ce ne sont pas forcément des paramètres microbiologiques ; exemple : fréquentation touristique, surverse d'un déversoir d'orage, caractéristique de rejets des eaux usées traitées, température, pH, pluviométrie, débit d'un cours d'eau, transparence en chute, changement de couleur, direction et force du vent...) :

- Entérocoques intestinaux
 - Escherichia coli
 - Changement de couleur.
 - Portabilité piscicole importante.
 -
 -
 -
 -
 -
 -
 -
- ARS uniquement.

1.2 Seuils d'alerte retenus par indicateurs

Le seuil d'alerte : c'est une valeur fixe, il est conseillé de prendre en référence les valeurs de l'AFSSET. Si elle est dépassée, il y a un risque sanitaire pour les baigneurs ; il faudra alors déclencher les mesures de gestions mises en place.

Détermination du seuil d'alerte : Il faut analyser un nombre séquentiel d'échantillons d'eau de baignade prélevés durant les différents épisodes de pollution. Il est conseillé d'utiliser les méthodes d'analyses microbiologiques normalisées pour établir une courbe de corrélation.

✚ Déterminer, pour chaque indicateur choisi, son seuil d'alerte (précisez l'unité à chaque fois):

Indicateurs	Seuil d'alerte
Entérocoques intestinaux	660 UFC/100 ml
Escherichia coli	1 800 UFC/100 ml
Couleur	Changement brutal de couleur
Portabilité piscicole.	→ forte mortalité

1.3 Mesures de gestion du risque sanitaire

1.3.1- Procédures mises en place

✚ Définir sous forme de procédures les mesures de gestion qui s'appliquent en cas de dépassement des seuils d'alerte.

La procédure devra contenir :

- Prévenir l'ARS
- Fermeture anticipée de la baignade.

1.3.1.1 – Personnes responsables du suivi :

1.3.1.2 – Personnes responsables de la transmission des alertes :

moi-même

1.3.1.3 – Personnes chargées de la prise de décision :

idem.

1.3.1.4 – Les mesures prises pour la protection des baigneurs :

Fermeture autorisée

1.3.1.5 – Les modalités de suivi des indicateurs :

Contrôle visuel journalier

1.3.1.6 – Les modalités de suivi de la qualité de l'eau lors de l'atteinte d'un seuil d'alerte.

Analyse complémentaire → bactérie
Analyse de l'eau si changement de couleur ou mortalité

1.3.1.7 – Les modalités de levée de l'alerte :

(Lorsque les indicateurs choisis repassent en dessous du seuil d'alerte).

Relaxation avec l'ARS

1.4 Pollution à court terme et révision des indicateurs :

Lorsqu'une valeur anormalement élevée (supérieure à un des seuils proposés par l'AFSSET) est mesurée pour un paramètre microbiologique, dans le cadre du contrôle sanitaire, sans que les indicateurs retenus dans le cadre de l'auto-surveillance ne le prévoient, il conviendra d'en identifier la cause et de procéder à une révision du profil. Il sera alors nécessaire de réévaluer les indicateurs retenus dans l'auto-surveillance et les seuils d'alerte associés.

II. Mesures de gestion préventive des autres sources de pollution

En cas de risques de pollution par des cyanobactéries, des macroalgues, des phytoplanctons, ou des déchets, des mesures de gestions préventives seront mises en œuvre suivant la même procédure que celle décrite ci-dessus. (choix d'indicateurs et seuils d'alerte)

III. Plan d'action

3.1 Profil de type 1 : recommandations

✚ Enumérer les recommandations nécessaires pour préserver cette bonne qualité d'eau de baignade (développement démographique, projet d'aménagement sur la zone concernée, ...):

-
-
-
-

3.2 Profil de type 2 et 3 :

3.2.1- Mesures de gestion prévues pour supprimer ou réduire les sources de pollution

-
-
-

3.2.2- Echancier

✚ Créer un calendrier des travaux, qui permettra d'atteindre, en 2015 maximum, le niveau de qualité au moins « suffisant » au sens de la directive 2006/7/CE.

Type de pollution	Travaux nécessaires	Date de début des travaux	Date prévue pour la fin des travaux

BIENVENUE au LAC de la TILLE

REGLEMENT INTERIEUR



Campique Caracanthof reglemente S'adresser à Tarcueil

PROPRIETE PRIVEE











PLAGE **MINI-PARC**
superficie 10' 20' **tarifs**

tarifs	adultes	enfants	seniors
adultes	11,00	5,50	5,50
enfants	5,50	2,75	2,75
seniors	5,50	2,75	2,75

abonnements

adultes	enfants	seniors	
adultes	55,00	27,50	27,50
enfants	27,50	13,75	13,75
seniors	27,50	13,75	13,75

informations

adultes	enfants	seniors	
adultes	55,00	27,50	27,50
enfants	27,50	13,75	13,75
seniors	27,50	13,75	13,75

plage **mini-parc**

adultes	enfants	seniors	
adultes	55,00	27,50	27,50
enfants	27,50	13,75	13,75
seniors	27,50	13,75	13,75

